Nations Unies E/CN.6/2011/NGO/9

Conseil économique et social

Distr. générale
29 novembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-cinquième session
22 février-4 mars 2011
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e^ siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par la Fondation Al-khoei, une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2011/1.

10-65766X (F)

Merci de recycler

Déclaration

1. Par la présente déclaration, la Fondation Al-khoei souhaite, à l'occasion de la cinquante-cinquième session de la Commission de la condition de la femme, attirer l'attention des États Membres sur des questions relatives à l'éducation et à l'autonomisation des femmes, en particulier des femmes musulmanes dans le monde entier, ainsi qu'à leur accès au plein emploi.

2. Nul n'ignore malheureusement que, de nos jours, la religion est utilisée comme un prétexte pour supprimer et affaiblir les capacités des femmes et des filles. Partant de ce constat, la Fondation estime qu'il est de son devoir de prêcher les véritables enseignements de l'islam ainsi que son soutien aux droits des femmes à l'égalité et au développement personnel. Malgré la reconnaissance du droit fondamental des deux sexes à l'éducation, force est constater que plus 100 millions d'enfants, dont 60 % de filles, sont privés de l'accès à l'enseignement primaire. Près d'un milliard d'adultes dans le monde entier sont analphabètes, dont environ 70 % de femmes. L'égalité d'accès à tous les niveaux d'éducation est indispensable pour inciter les femmes à assumer des postes de responsabilité dans les secteurs économique, social et politique de leurs sociétés. L'éducation permet aux femmes de révéler leur potentiel. Les fruits de ces avancées se traduisent par des améliorations en termes de santé, de nutrition et de bien-être pour les femmes et leurs familles.

3. Les questions relatives à l'autonomisation des femmes et à leur pleine et égale participation à la vie publique relèvent des droits fondamentaux. Les normes et les règles en matière de droits fondamentaux garantissent aux femmes les droits à la non-discrimination dans tous les aspects de la vie politique, économique et sociale ainsi que leur pleine et égale participation à la prise de décisions et l'accès à tous les échelons du pouvoir. Par ailleurs, la réalisation de toute la gamme des droits fondamentaux des femmes dépend de leur pleine et égale participation dans la prise de décisions.

4. La Fondation estime que pour obtenir les résultats visés dans objectifs du Millénaire pour le développement, il est nécessaire d'éliminer toute discrimination à l'égard des femmes pouvant entraver leur participation dans les processus de prise de décisions. L'attention et le soutien des responsables gouvernementaux en faveur de cet objectif sont essentiels pour faire de ce vœu une réalité.

5. Bien que la proportion des femmes par rapport aux hommes à tous les niveaux de l'enseignement soit en hausse, un écart demeure en ce qui concerne la qualité et l'importance accordée à l'éducation des femmes. À cet égard, la Fondation poursuit son travail auprès des femmes et des jeunes filles en vue de les éclairer et de les éduquer au travers de différents séminaires et ateliers, conformément aux exigences et aux objectifs des objectifs du Millénaire pour le développement. Ce travail est vital, dans la mesure où, du point de vue de la Fondation, la mise à disposition d'une éducation de haute qualité et pertinente constitue l'un des principaux facteurs affectant la croissance de sociétés et d'économies saines.

6. La Fondation s'est rendu compte, à travers son expérience, de l'importance de l'implication des hommes dans la promotion des droits des femmes, selon la perspective islamique. L'équipe de support masculine est administrée séparément et forme les hommes à comprendre l'importance des femmes au sein de la communauté, la nécessité de leur participation dans la prise de décisions relatives à la famille et à la communauté, dans un but de prévention de la discrimination et de

la violence à l'égard des femmes, que celle-ci soit domestique ou publique. Ces hommes estiment qu'il est de leur devoir de transmettre ces valeurs et cette perspective différente aux autres hommes de la communauté par l'intermédiaire de cours, de programmes d'enseignement individuels et de séminaires. Ces participants deviennent des acteurs du changement au sein de leurs communautés, agissant ainsi en faveur de ce changement important et à son accélération.

7. La Fondation dispense un enseignement primaire et secondaire à plein temps de haute qualité à des élèves des deux sexes. Les écoles Al-Zahra et Al-Sadiq à Londres, l'école Al-Iman à New York et l'école Al-Huda à Montréal, au Canada, sont centrées autour de la croissance, du développement et de l'éducation d'élèves des deux sexes.

8. La Fondation gère également une école à temps partiel, l'école Al-Salam à Londres, ouverte aussi bien aux filles qu'aux garçons, qui encourage l'enseignement de la morale et de l'éthique nécessaires à la croissance saine de jeunes dans la société d'aujourd'hui. La Fondation compte actuellement 350 étudiants et espère allonger la liste des inscrits.

9. La Fondation envisage d'ouvrir son université « Al-Kawthar » au Pakistan, destinée aux femmes. Cette université à part entière n'accueille actuellement que des hommes. Toutefois, des efforts croissants sont déployés pour élargir les installations, de manière à accueillir également des femmes.

10. La Fondation possède également une école à temps partiel à Paris, ouverte aux élèves des deux sexes et poursuit sa tâche ardue de conseil et d'éducation de la jeunesse. Elle effectue ce travail auprès de plusieurs groupes de jeunes, avec pour objectif d'autonomiser les jeunes femmes musulmanes et de les inciter à réfléchir et à renforcer leur position et leur contribution vis-à-vis de la communauté.

11. Notre succès provient essentiellement des quatre projets suivants, qui existent depuis un certain nombre d'années et sont fermement ancrés dans la Fondation.

12. La Bonat Al-Mustaqbal Society, articulée autour de projets mis en œuvre et organisés par le groupe des jeunes de la Fondation. Ces projets sont spécialement conçus pour promouvoir la confiance, le renforcement des capacités et les compétences de leadership des jeunes. Un groupe pluriethnique et multiculturel pour les mères et leurs bébés en est actuellement à sa quatrième année d'existence. Des intervenants éminents sont invités à animer des ateliers pour donner confiance aux jeunes mères et accroître leur potentiel, dans la mesure où ce sont elles qui formeront la prochaine génération de la société.

13. La Fondation organise des projets qui encouragent les jeunes filles à prendre part activement à des débats et à des ateliers interconfessionnels en se rendant dans des écoles locales et en animant des débats ouverts dans des écoles et des universités locales ainsi qu'en invitant des voisins de la mosquée et des environs à participer à des séances de questions-réponses concernant l'islam. Ce niveau accru de discussion et d'éducation ouverte permettra de créer une plus grande tolérance pour les différentes fois religieuses et de mieux les comprendre.

14. Le renforcement des capacités est le thème central de l'ensemble des projets de la Fondation. Ces projets ont pour objectif de renforcer le niveau d'assurance et de confiance en soi des femmes et de les amener à prendre conscience de leur importance dans la société.

15. La Fondation est convaincue que l'assurance s'exprime dans la capacité à établir des rapports sociaux et à rencontrer de nouvelles personnes. C'est pourquoi la Fondation organise régulièrement des voyages pour les jeunes femmes, afin de les encourager faire ces premiers pas importants pour leur développement et leur croissance.

16. Trois décennies de guerres, de massacres et d'assassinats interconfessionnels ont laissé plus d'un million de femmes veuves selon le Gouvernement irakien. Ces veuves n'ont personne vers qui se tourner et ce problème ne peut être laissé entre les mains d'une seule organisation ou d'un seul organe. La situation s'est tellement aggravée qu'il est important que tous les organes dépositaires d'une quelconque autorité agissent en faveur de la réhabilitation, du soutien, de l'éducation et de l'autonomisation de ces veuves et de ces jeunes filles. C'est seulement de cette manière qu'elles seront en mesure de prendre confiance et de trouver leur place dans la société. Le lancement récent du projet « Al-Kawthar » pour les veuves et les orphelins constitue une étape majeure pour aider les personnes affectées par la guerre et la destruction. Il a permis d'attirer l'attention sur les barrières qui se dressent toujours devant l'éducation des filles, notamment la pauvreté, les conditions de vie dans les zones rurales ou dans les bidonvilles, l'appartenance à une minorité ethnique ou l'invalidité, ainsi que d'autres obstacles culturels, le mariage précoce et la grossesse à l'adolescence. Le projet permet à la Fondation d'améliorer la qualité de vie des orphelins et de les aider à mener une vie normale tout enfant est en droit d'attendre. La Fondation contribue également à l'autonomisation des veuves afin de leur permettre d'être indépendantes et de prendre en charge leurs jeunes enfants. Ces compétences vitales leur donnent l'assurance dont elles ont besoin pour faire face au monde et à leurs problèmes. Ce projet comprend un programme de renforcement des capacités à l'intention des veuves et des orphelins, un programme de distribution de fournitures scolaires, un programme de microcrédit afin d'aider les veuves ainsi qu'un projet de parrainage.

17. L'attention portée à la recrudescence des violences sexistes et à motivation sexuelle, décrites à l'occasion de cinquante-quatrième session de la Commission, a incité la Fondation à dispenser une série de cours d'autodéfense pour les femmes. Un atelier a été organisé avec la participation d'agents de la police londonienne pour montrer les différents moyens grâce auxquels une femme peut être vigilante et consciente de son environnement et avoir suffisamment confiance pour agir de façon appropriée si elle se trouve en situation de danger. Le succès de ces ateliers a incité la Fondation à organiser d'autres séminaires en collaboration avec la police, qui ont donné aux femmes et aux jeunes de la communauté la chance rare de partager leurs idées et leurs préoccupations avec des officiers de haut rang de la police et de prendre part à un débat interactif après avoir observé des jeux de rôles inspirés de la vie réelle.

18. La Fondation est convaincue que la présence de leaders inspirant la confiance et de mentors expérimentés est en mesure d'inciter les jeunes de la communauté à apprendre et à prendre exemple sur eux. Le programme actuel de mentorat au leadership enseigne aux mentors les compétences dont ils ont besoin, notamment des compétences de communication et des compétences sociales mais également des compétences administratives et informatiques essentielles.

19. Les jeunes leaders et mentors deviennent par la suite des professeurs bénévoles qui organisent et dispensent des cours aux jeunes de la communauté. En raison du

succès du programme parmi les membres de notre communauté et de la demande qu'il a suscitée, la Fondation étendra le programme et continuera à fournir ses conseils, son aide et ses compétences aux personnes dans le besoin.

20. En plus de ses objectifs scolaires, la Fondation croit à l'aspect physique de la croissance et du développement. La Fondation offre un programme qui permet aux jeunes filles de participer à des activités physiques et sportives.

21. Il convient de souligner, en conclusion, que malgré les apparences, même si les femmes se voient offrir davantage d'options et ont obtenu des améliorations considérables de leur statut, elles sont encore trop fréquemment victimes d'abus et leurs droits sont encore trop souvent bafoués.

22. Ce n'est que par le biais de la modernisation, d'un changement progressif des mentalités concernant l'importance du rôle des femmes et surtout des possibilités d'éducation, que les femmes arriveront finalement à se soustraire à ces violations. Une action positive doit être mise en place pour rattraper les discriminations passées et pour offrir aux femmes des conditions d'égalité dans tous les aspects de la vie. Les femmes du monde entier deviendront autonomes si elles sont informées de leurs droits par le biais de l'éducation formelle et informelle, afin de s'éloigner de l'image traditionnelle de sexe faible et soumis au profit d'un rôle plus affirmé.

23. Malgré de nombreux changements, on ne peut nier qu'il reste un très long chemin à parcourir. Les injustices qui demeurent doivent être formulées, examinées et combattues par la société dans son ensemble. Les femmes ont été les sujets passifs de changements miraculeux des lois et de la nature humaine. De nombreuses générations de femmes se sont réunies pour répercuter ces changements.

24. La Fondation appelle à l'application de la justice dans le contexte de la promotion des droits de la femme dans les pays musulmans et demande davantage de ressources de meilleure qualité pour la mise en œuvre des initiatives d'autonomisation des femmes, que ce soit au niveau des pouvoirs publics ou de la société civile.

25. La Fondation exprime sa profonde inquiétude quant à la méconnaissance du besoin d'éducation et de formation des femmes, en particulier en ce qui concerne les femmes et les filles réfugiées et déplacées dans des zones post-conflictuelles.

26. La Fondation estime que la création de conditions favorables au développement éducatif, économique, social et culturel des femmes dans le monde entier leur permettra de jouir de leurs droits et d'influencer les sociétés dans lesquelles elles vivent.